



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL N° 51

#### TROISIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N° 61) — *Loi sur la protection des tourbières et modifications connexes/The Peatlands Stewardship and Related Amendments Act;*

(M. le ministre MACKINTOSH)

(N° 66) — *Loi corrective de 2014/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2014;*

(M. le ministre SWAN)

(N° 211) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (vérification du registre concernant les mauvais traitements — droits non exigibles à l'égard des bénévoles)/The Child and Family Services Amendment Act (No Fee for Registry Checks Respecting Volunteers);*

(M. SCHULER)

(N° 213) — *Loi sur la responsabilité et la transparence en matière réglementaire/The Regulatory Accountability and Transparency Act.*

(M<sup>me</sup> STEFANSON)

Présentation et lecture de pétitions :

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à annuler la hausse de la TVP puisqu'elle nuit à l'emploi et à rétablir le droit des Manitobains de rejeter ou d'approuver toute hausse de cette taxe par le biais d'un référendum. (S. Berry, Q. Bailey, W. Jefferies et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial et la ministre de la Santé à s'assurer qu'un médecin de soins primaires soit disponible les fins de semaines et les jours fériés à l'hôpital et au centre de santé de soins primaires de la région de Beauséjour afin de mieux assurer ce service essentiel aux résidents. (B. Loeb, K. Van Nieuw Amerongen, E. Van Nieuw Amerongen et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial et la ministre de l'Emploi et de l'Économie à porter les allocations de logement pour les prestataires de l'aide sociale à 75 % du prix moyen de la location afin que ceux-ci puissent bénéficier d'un logement propre, sécuritaire et abordable sans sacrifier d'autres nécessités telles que la nourriture et les frais médicaux. (C. Demare, B. Andrew, L. Catellier et autres)

**Mercredi 30 avril 2014**

---

M<sup>me</sup> ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à annuler la hausse de la TVP et à rétablir le droit des Manitobains de voter dans le cadre d'un référendum portant sur toute hausse de cette taxe. (S. Jamieson, A. Stanchuk, M. Fraser et autres)

---

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2014-2015 — budget des recettes — Finances.

(Document parlementaire n<sup>o</sup> 55)

---

M. ASHTON, *ministre responsable des Mesures d'urgence*, fait une déclaration au sujet de l'état des inondations dans la province du Manitoba.

M. HELWER et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. EWASKO, M<sup>me</sup> la *ministre* OSWALD ainsi que MM. EICHLER, DEWAR et GERRARD font des déclarations de député.

---

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

---

M. le *ministre* ROBINSON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 48 — *Loi sur la gouvernance de la nation dakota de Sioux Valley/The Sioux Valley Dakota Nation Governance Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ROBINSON, MM. BRIESE et GERRARD ainsi que M<sup>me</sup> la *ministre* BLADY interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

M. le *ministre* ASHTON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 21 — *Loi sur la Société canadienne du Port arctique de Churchill/The Churchill Arctic Port Canada Act*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

**Mercredi 30 avril 2014**

---

M. le *ministre* ASHTON exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

\_\_\_\_\_

M. le *ministre* ASHTON dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 21.

(Document parlementaire n<sup>o</sup> 56)

\_\_\_\_\_

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Daryl REID